



Résidence Funéraire
du Saguenay

PROFIL

Vol. 20, no 2

Le magazine des coopératives funéraires du Québec

Stéphane Crête

À la recherche du sens perdu

Prévoir des funérailles
Un exercice **familial**

Écrire un mot
de **sympathie**





C'est incroyable tout ce qu'on peut faire ensemble!

En tant que membre d'une coopérative funéraire, vous bénéficiez de tarifs spéciaux et d'avantages exceptionnels grâce à notre régime d'assurance groupe automobile et habitation.

Non seulement vous économiserez de l'argent, mais vous aurez aussi la tranquillité d'esprit de recevoir un service de qualité de notre part. En participant au régime d'assurance groupe automobile et habitation, vous avez accès **24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à notre service de règlement des sinistres Déclic^{mc}**. Appelez-nous dès qu'un sinistre survient; nos conseillers entameront le traitement de votre sinistre sur le champ.

Vous pourriez aussi GAGNER le grand prix de 10 000 \$! Pour participer, téléphonez au 1-800-387-1963 ou visitez le www.cooperatorsassurancegroupe.ca et entrez le code WEBID#88701 pour recevoir une soumission automobile ou habitation gratuite, sans obligation de votre part.

Assurance groupe automobile* et habitation



A portrait of Stéphane Crête, a man with dark hair and a light beard, wearing a green and white checkered shirt. He is looking slightly to the right with a thoughtful expression. The background is a blurred bookshelf filled with books.

Stéphane Crête

À la recherche du sens perdu

Photo : François Lafrance

Sa vie professionnelle nous a habitués à élargir nos horizons, à voyager, entre autres, Dans une galaxie près de chez vous. Qui aurait cru que sa vie personnelle pouvait nous mener encore plus loin : aux frontières de l'impalpable, aux portes de la mort. Un sujet qui le fascine à tel point qu'il a entrepris une véritable quête sur le sens à donner aux rites qui s'y rattache. Bien que Stéphane Crête soit une personne pour qui le silence est précieux, il a généreusement accepté de partager la richesse de ce qui l'anime dans sa démarche rituelle. Une démarche qui démontre son désir de marquer dans le temps les grands événements de la vie et qui met en lumière l'importance qu'il accorde à sa communauté. C'est avec toute la simplicité d'un homme « zen » qu'il nous a chaleureusement reçus chez lui.

Par Maryse Dubé

Vous avez réalisé un documentaire sur l'industrie de la mort l'année dernière. Y a-t-il un contexte particulier qui vous a incité à choisir ce sujet ?

J'ai été approché par une maison de production pour réaliser un documentaire sur un sujet de mon choix. J'avais en tête l'industrie funéraire. J'ai toujours été intéressé par les cérémonies et les rituels en général. En tant que comédien, j'ai un regard qui s'attarde à la mise en scène. Je suis arrivé avec mon projet en me disant qu'ils refuseraient vu que le sujet était trop rébarbatif, mais au contraire, ils ont accepté tout de suite. Mon idée était d'amener une fin qui se situerait autour du sens à donner aux funérailles. Comme artiste, j'aime divertir, mais j'aime aussi à l'occasion faire quelque chose qui a une portée sociale. Dans ce cas-ci, je suis content parce que j'ai réussi à faire un amalgame des deux. Le résultat n'est pas sévère et en même temps on y apprend suffisamment de choses sur ce qui entoure la mort. Ça amène des réflexions qui font cheminer les gens. D'ailleurs, après la diffusion, je peux vous dire que Canal D a reçu beaucoup d'appels et que j'ai eu des commentaires d'auditeurs me disant que l'émission les avait aidés à vivre leur deuil.

Que reprenez-vous de ce documentaire ?

Au-delà du fait que le travail de réalisateur est énorme, j'ai démystifié complètement le monde de l'industrie funéraire et j'ai vu à quel point c'était un lieu mercantile, une « business » comme une autre finalement. J'ai réalisé aussi que je n'étais pas le seul à sentir le besoin de donner un sens aux rites funéraires. J'ai découvert différentes façons de penser et ça m'a fait du bien de voir que d'autres personnes cherchaient aussi à combler ce besoin.

L'importance des rites funéraires a été soulignée par certains intervenants. Y a-t-il un rituel qui vous interpelle plus particulièrement et que vous aimeriez retrouver à vos funérailles ?

Dans le documentaire, je trouve intéressante une réflexion de M. Alain Leclerc [NDLR : directeur général de la Fédération des coopératives funéraires du Québec] : il dit que ce ne sont pas nos funérailles, mais les funérailles de ceux qui restent. Je suis encore en train de réfléchir là-dessus. En même temps, je regarde ce qui se fait de signifiant tout en étant sobre. C'est certain que je voudrais qu'il



y ait du sens, que ce ne soit pas juste un party ou une cérémonie austère. Dans la vie, je suis quelqu'un qui prend beaucoup de photos, autant des photos artistiques que des photos de familles, d'amis, d'enfants qui grandissent. Au moment de mon décès, j'aimerais que mes photos soient mises à la disposition de tous, qu'on les éparpille et que ceux qui les veulent puissent les prendre. C'est une de mes volontés.

Ce projet de documentaire a-t-il provoqué des retombés dans votre vie ?

Sur l'industrie funéraire comme telle, ça m'a conduit à donner une conférence où j'ai pu parler de mon point de vue lors du congrès de la Fédération des coopératives funéraires du Québec l'an dernier. Par la suite, je suis devenu membre



Photo : Martin Blache

Conférence sur les rituels donnée lors du congrès annuel des coopératives funéraires du Québec, juin 2007.

de la nouvelle coopérative funéraire de Montréal avec l'intention de trouver une manière de m'impliquer, d'apporter mon grain de sel, même si pour l'instant c'est encore embryonnaire. Par ailleurs, comme le sujet a éveillé un intérêt chez des gens qui ont envie de se mettre en action, je vais bientôt aller visiter un cimetière qui est possiblement à l'abandon ou à vendre.

Je veux voir si légalement il n'y aurait pas moyen de se l'approprier pour avoir un lieu où on pourrait faire des rites plus personnalisés. Savoir que je ne suis pas seul à vouloir amorcer un mouvement m'a donné confiance dans l'aide qu'on peut apporter pour répondre à un besoin de sens de plus en plus présent.

C'est quand même inhabituel, cet élan autour de la mort. Y a-t-il eu un élément déclencheur qui a suscité cet intérêt ?

Un jour, une de mes grandes amies est décédée. Il y avait déjà eu d'autres décès dans ma famille, comme celui de ma grand-mère, mais j'étais préparé. Par contre, qu'une amie de mon âge meure m'a vraiment donné un choc. C'était la première mort dans mon entourage d'amis. Alors qu'on s'attendait à tous se voir vieillir, notre cercle commençait déjà à s'effriter. Ce fut tout un choc pour moi. Puis, lors des funérailles, j'ai été plutôt insatisfait de la cérémonie à l'église. Le curé ne savait rien d'elle et y allait avec des formulations toutes faites. Ça m'a laissé sur ma faim. J'avais l'impression que mon deuil n'avait pas été comblé par cette cérémonie. Quelques mois plus tard, j'ai essayé de faire une sorte de rituel sauvage alors que je n'avais pas beaucoup de connaissances là-dedans. J'ai invité tous mes amis à la campagne, on a fait un feu, on lui a écrit des petits mots et on les a brûlés dans le feu. Plusieurs photos d'elle étaient placées dans un petit cabanon tout près. Tout s'est fait très simplement et de façon spontanée. J'ai senti qu'on avait répondu à un besoin, mais en même temps j'aurais aimé être encore plus organisé, être outillé pour prendre en charge le déroulement.

J'ai réalisé aussi que je n'étais pas le seul à sentir le besoin de donner un sens aux rites funéraires.

Vous ressentiez un élan pour aller plus loin ?

En fait, parallèlement, j'étais en quête spirituelle. Je vivais deux choses différentes, mais qui se côtoyaient en même temps : un désir de connaissance de soi mêlé à un désir d'implication sociale face aux rites. Lors de la cérémonie de mon amie, certains des enfants qui étaient présents n'avaient jamais mis les pieds dans une église. Ils voyaient un monsieur en robe longue qui balançait de l'encens et ils ne comprenaient rien à ce qui se passait. Je me suis dit : ouf, on est loin, là ! Quand nos enfants vont grandir et mourir, l'église aura de moins en moins d'impact sur eux parce qu'elle sera moins utilisée comme lieu de retrouvailles. Qu'est-ce qu'on fait avec ça ? À l'époque, je pensais qu'il n'existait rien en dehors de l'église. Il fallait qu'il y ait quelque chose, il fallait réinventer sans dénigrer le catholicisme, sans jouer à l'ésotérisme en faisant brûler des plantes médicinales. C'était un gros défi. La peur des gurus et des sectes amène beaucoup de préjugés. C'est pourquoi il faut trouver un équilibre, trouver la place pour des funérailles qui nous ressemblent et ce n'est pas évident.

Qu'avez-vous fait pour approfondir votre démarche ?

J'ai suivi une formation de deux ans sur les rituels avec l'école *Ho Rites de Passage*. Exactement ce dont j'avais besoin. Cependant, une des réflexions qui m'a le plus habité pendant ce temps de formation était ce que j'appelle la « traduction », car on était dans un monde plus près du

chamanisme et je me voyais mal faire appel à l'Esprit du Nord pour une cérémonie avec ma gang. L'Esprit du Nord, ça ne leur dit rien. Alors où est la limite, comment faire pour traduire, pour adapter, quel angle dois-je prendre ? Quand on me demande d'agir en tant que célébrant, j'essaie de faire des célébrations qui ont du sens sans avoir à me déguiser avec des plumes ou une toge. Je cherche l'entre-deux pour que ce soit bien reçu sans être ni « flyé » ni « platte ».

Lorsque vous observez les rites d'adieu des autres cultures, quelles ressemblances voyez-vous avec les nôtres ? Qu'y a-t-il d'universel dans les rituels d'adieu ?

Ce qui revient le plus souvent est le besoin de se rassembler, le soutien de la communauté. Être ensemble fait du bien et c'est ce je vois de plus commun entre les cultures. Mais j'ai l'impression que l'autorisation de la peine est plus grande dans certaines communautés. Ici on est plus du genre « reviens-en », on ne se donne pas le droit de pleurer bien longtemps, il faut vite retourner travailler.

Qu'est-ce qui vous frappe le plus dans l'évolution des funérailles que nous connaissons au Québec ?

Actuellement on est dans une phase « essai, erreur », on est en train de chercher la nouvelle affaire. C'est pas toujours heureux, ça donne parfois des résultats excentriques. Et, comme dans tout phénomène de société, il y a une récupération économique qui se fait. Certaines compagnies en profitent pour vendre des vidéos souvenirs ou des montages photo qui sont envoyés comme cartes de remerciement. C'est tout juste s'il n'y a pas une case à gratter pour avoir le parfum du défunt... Parallèlement, même si ça bouge lentement, je sens aussi un petit mouvement lié à tout ce qui est écologique, comme des cimetières-forêts par exemple.

Et les cimetières virtuels, qu'en pensez-vous ?

Dans l'ère virtuelle que l'on connaît, ça va avec le goût du jour. Je n'ai rien contre s'il y a en plus un lieu physique pour se recueillir. Sinon, il manque quelque chose au niveau des racines.

Plusieurs rituels funéraires traditionnels sont disparus ou sont en voie de l'être. À vos yeux, sommes-nous en train de perdre quelque chose de précieux ?

C'est sûr qu'il faut être contemporain, s'actualiser avec la façon dont on vit maintenant. Néanmoins, je trouve ça bien de marquer la mort par un temps d'arrêt, de l'identifier dans le temps. Et c'est probablement ce qu'on a perdu de plus précieux : le temps. Aujourd'hui tout se fait vite : vite à l'hôpital, vite au salon funéraire, vite à l'église. Le lien avec la responsabilisation familiale et sociale s'est coupé. L'État a pris le contrôle du corps qui doit être embaumé rapidement. Ce n'est pas hygiénique que ton vieux père demeure à la maison pendant deux jours pour que les gens puissent se recueillir autour de lui. L'hygiène a pris le dessus. Devant

la mort, on escamote souvent l'occasion d'en faire un événement qui pourrait nous reconforter, nous servir de tremplin pour poursuivre la vie. On veut condenser les funérailles en une journée, faire ça le samedi parce que le monde ne travaille pas, alors qu'avant on se donnait plusieurs opportunités : on veillait le mort dans les maisons, les funérailles s'étaient sur plusieurs jours, on portait le deuil. Il y avait un temps d'arrimage entre la réalité de la vie courante et le décès. C'est certain qu'un deuil nous fait tomber dans les profondeurs de la tristesse, mais c'est aussi une occasion de reconnaissance devant le fait qu'on est encore en vie. La mort est intimement liée à notre goût de vivre.

Je suis devenu membre de la nouvelle coopérative funéraire de Montréal avec l'intention de trouver une manière de m'impliquer.

Comme les gens font moins appel aux rituels catholiques, comment fait-on pour aborder le sacré sans la religion ?

C'est ça le nouveau défi pour moi. Notre vie est comme une ligne horizontale qui se trace de la naissance à la mort. Le sacré, lui, est une ligne verticale qui demande un arrêt, qui vient nous marquer par quelque chose de spécial en lien avec l'inconnu, le mystère, le divin. Quand on ne prend pas un moment avec notre communauté pour marquer dans le temps les grands événements de nos vies, on manque une occasion de verticalité. Dans ce sens, les funérailles sont une des plus grandes occasions de laisser le sacré marquer nos vies.



Vous faites souvent référence à la communauté, c'est important pour vous ?

Malheureusement, la notion de communauté se perd au détriment de l'individualisme. On passe plus de temps à clavier ou à écouter la télé. Ça fait en sorte que la communauté qui devrait être là pour nous soutenir dans les moments plus difficiles n'existe pas toujours. Personnellement, je suis privilégié, j'ai une belle gang d'amis avec qui je passe du temps. Quelques jours par année, on se loue un chalet et on se retrouve une trentaine. On se met à jour et on se rappelle qu'on est là pour se soutenir. Ça fait beaucoup de bien et c'est très précieux pour moi. Je trouve que les funérailles c'est justement un moment de rassemblement important, mais notre notion de communauté s'est effritée.

Un deuil nous fait tomber dans les profondeurs de la tristesse, mais c'est aussi une occasion de reconnaissance devant le fait qu'on est encore en vie.

Vous qui côtoyez le monde de l'humour, croyez-vous que l'humour puisse avoir une place dans une cérémonie funéraire ?

L'humour de mauvais goût ou pour cacher un malaise, non. L'humour pour se rappeler qu'on est vivant, pour dédramatiser ou pour alléger, oui. Quand c'est fait avec intelligence, c'est un outil qui nettoie, qui aide à faire des liens, à créer une connivence et une complicité. Il peut être guérisseur et apaisant aussi. C'est un ingrédient qui a sa place, mais il faut savoir bien l'utiliser.

Dernièrement, vous avez coanimé un atelier qui abordait le silence et les rituels. Parlez-nous du silence.

J'ai souvent fait des retraites, des marches silencieuses dans le désert. Je suis un grand amateur de silence. J'ignore d'où ça me vient, c'est peut-être dû au métier que je fais qui m'oblige à passer beaucoup par la parole. Le silence est une porte d'entrée pour se retrouver. Il nous rend disponibles à l'intériorisation et à l'intégration de ce qui se passe, alors que l'agitation sociale nous empêche d'aller prendre le pouls de ce qu'il y a à l'intérieur de soi. Quand on a une vie urbaine avec tout le bruit constant que ça comporte, le silence amène un ralentissement, c'est un peu comme l'équivalent d'aller à la campagne. Et dans un rituel, ce ralentissement est nécessaire, car pour qu'un rituel soit efficace, tu ne dois pas le faire à la même vitesse que tu fais ta vaisselle ou que tu retournes tes appels.

Avez-vous d'autres projets en lien avec votre démarche rituelle ?

J'ai terminé ma formation dans le but de me rendre disponible à ma communauté sans vouloir me partir une « business » de célébrant. Les gens autour de moi le savent et ça les rassure de pouvoir compter sur moi pour célébrer un



événement important. Puis, je constate régulièrement qu'il y a une méconnaissance légale sur ce qui est permis de faire autour de la mort, et je regarde de quelle façon je pourrais fournir de l'information à ceux qui ont besoin d'en savoir plus. Je dois dire que c'est un peu difficile d'intégrer ce nouvel aspect de ma vie à mon horaire professionnel déjà très chargé. J'ai un équilibre à trouver.

Avec tout ce que vous avez appris sur l'importance des rituels, que conseillez-vous aux endeuillés qui planifient des funérailles ?

De se donner le temps et le droit de vivre leur deuil comme il faut. La cérémonie comme telle ne règle pas tout. Une fois que le corps est enterré, ce n'est pas fini, c'est seulement la première étape. La mort c'est une séparation et tout ne peut pas se régler en une seule fois. Ce serait bien de prévoir se réunir à nouveau lors d'un brunch quelque temps après, juste pour laisser aller d'autres petits bouts, pour parler du défunt et de ce qu'on a sur le cœur. Au cinquième anniversaire de décès de mon amie, on a décidé de souligner l'événement. Elle était linguiste et elle aimait beaucoup peindre. Alors, on a demandé à tout le monde de lui offrir un poème, un dessin ou un texte afin d'en faire un petit magazine. On a organisé une sorte de lancement et une copie a été remise à chacun. C'était notre façon de montrer qu'on ne l'avait pas oubliée et qu'elle était encore chère à nos yeux. Même quand ça fait plusieurs années, il y a toujours moyen de faire en sorte que la personne décédée ne tombe pas dans l'oubli. ■

Le Migrateur de TIC, parfait pour les retraités

VOUS AVEZ TRAVAILLÉ toutes ces années afin de pouvoir profiter de votre retraite. Vous avez bien mérité de partir vers le sud chaque hiver. Bien sûr, vous pensez toujours à acheter de l'assurance voyage.

La plupart des assureurs offrent des rabais uniquement à leurs clients de longue date. Nous pensons que vous méritez un rabais aujourd'hui et non pas dans quelques années.

C'est pourquoi nous offrons immédiatement un rabais de 10 % sur le produit d'assurance pour les retraités migrants aux membres de la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Pourquoi attendre avant de réaliser des économies? Achetez aujourd'hui et économisez aujourd'hui.



AVANTAGES

- Primes concurrentielles
- Options de couverture pour les états de santé préexistants
- Couverture de 5 millions de dollars
- Possibilité de courte période de stabilité médicale – 30 jours
- Jusqu'à 5 000 \$ pour le retour du véhicule
- Garantie de voyage aller-retour d'urgence
- Intermède de voyage (retour à la province d'origine pour une durée maximale de 15 jours sans mettre fin à la couverture)
- Possibilité de régime pour plusieurs voyages (30 ou 60 jours)
- Service d'assistance voyage multilingue 24/7
- Soutien en tout temps et à travers le monde



Contactez Serge ou René Bouillon chez
Union Centre Services Financiers au 1 800 461-2005

Prévoir des funérailles : un exercice familial

Par Maryse Dubé



Quand arrive le moment de planifier des funérailles, il se peut qu'on se sente désemparé devant la multitude de décisions à prendre. On se questionne sur ce qu'on veut vivre et faire vivre à son entourage et on espère que nos choix sauront apporter le soutien dont on a besoin. Certaines décisions engendrent des frais supplémentaires, d'autres impliquent des dispositions qui peuvent créer de l'inconfort, voire de l'opposition. En parler approfondira votre réflexion, amènera un éclairage sur les motifs de vos choix et permettra de dégager l'essentiel de l'accessoire. Comme il n'y a pas de deuxième chance possible dans ce genre d'événement, il est avantageux de prendre le temps de regarder en famille ce qui correspond le mieux aux besoins exprimés.

Pour vous guider dans votre réflexion, voici un aperçu des aspects que vous aurez à aborder quand viendra le moment de planifier des funérailles.

L'inhumation (enterrement) : L'inhumation du corps demeure le choix de plusieurs. Le fait d'avoir la possibilité de se recueillir sur la tombe de l'être cher est un aspect important pour certains. Choisir la pierre tombale et y faire graver une épitaphe sont aussi des gestes qui permettent d'exprimer son attachement au défunt et de témoigner de son passage sur terre. Toutefois, assister à la mise en terre du corps est une étape difficile où l'expression des émotions est souvent à son comble. Pour cette raison, il arrive qu'on préfère ne pas être présents au cimetière lors de l'inhumation. Bien que cette étape soit exigeante, elle offre la possibilité d'accompagner l'être cher à sa dernière demeure.

La crémation (incinération) : Il est bon de savoir que la crémation amène à se pencher sur le devenir des cendres. Plusieurs possibilités sont offertes : les inhumer, les placer dans un columbarium, les conserver à domicile, en diviser une partie dans des reliquaires (petites urnes) afin de les distribuer aux membres de la famille ou encore les disperser. La crémation peut se faire avant ou après les funérailles,

selon que funérailles ont lieu en présence du corps ou de l'urne. Dans un cas comme dans l'autre, il arrive que la disposition des cendres se fasse un certain temps après les funérailles. Il n'est pas conseillé à la famille endeuillée d'assister à la crémation. Par contre, lorsque vient le moment d'inhumer les cendres ou de les mettre en niche au columbarium, la famille est invitée à une petite cérémonie pour l'occasion.



Les funérailles à l'église : Malgré le retrait graduel des pratiques spirituelles attachées à la religion catholique, bon nombre de personnes souhaitent que leurs funérailles se déroulent à l'église de leur paroisse. La célébration avec eucharistie est une messe suivie d'une communion. La messe comprend une homélie qui invite à faire un lien entre la Parole de Dieu et la vie du défunt. Les funérailles catholiques ont pour but de confier à Dieu celui qui nous a quittés et de renouveler notre foi en la résurrection. Généralement, des chants et de la musique s'ajoutent à la cérémonie.

La cérémonie à la chapelle : De plus en plus de coopératives ont une chapelle ou un lieu de recueillement intégré à leurs locaux. L'initiative a été prise afin de répondre aux demandes de ceux qui ne veulent pas de cérémonie à l'église ou qui préfèrent simplement limiter leurs déplacements et voir l'ensemble des funérailles se dérouler au même endroit. La chapelle permet une cérémonie avec ou sans laïc pour la célébration. Il est possible d'intégrer des chants ou de la musique.



Le cercueil ou l'urne : Comme c'est un domaine en évolution, il est parfois surprenant de constater la diversité de ce qu'on retrouve sur le marché actuellement. Plusieurs choix sont offerts avec des prix pour toutes les bourses. Même si certaines personnes ont déjà une bonne idée ce qu'elles veulent, il est bon de vérifier la gamme des produits disponibles avant de prendre une décision. Notez que



certaines coopératives offrent la possibilité de louer un cercueil pour ceux qui veulent être exposés, mais qui optent pour la crémation comme mode de disposition du corps. Cette pratique permet de limiter les frais.

L'exposition du corps ou de l'urne : Les coopératives funéraires offrent des salles adaptées pour se recueillir en présence du corps ou de l'urne. On y trouve une atmosphère d'intimité et d'accueil favorable aux rencontres et qui facilite l'expression des émotions inhérentes à la perte d'un être cher. Il est certes douloureux pour les proches de traverser cette étape bouleversante, mais elle est importante, car elle permet aux endeuillés de raffermir les liens autour du défunt et de recevoir l'appui bienveillant des proches. Plusieurs rituels bénéfiques à l'évolution du deuil sont rattachés à l'exposition du corps ou de l'urne.

La thanatopraxie (embaumement) : Lorsqu'il y a exposition du corps, la loi oblige l'embaumement. C'est le thanatopracteur de la coopérative qui assume cette intervention avec tout le professionnalisme et le respect qui se doit. À partir d'une photo récente, il met tout son talent à l'œuvre pour que les endeuillés puissent « retrouver » l'être cher, le temps d'un dernier adieu.



Le corbillard et le véhicule pour la famille : Pour ceux qui désirent se rendre du salon funéraire à l'église, et de l'église au cimetière, un corbillard est à prévoir pour le défunt. De plus, certaines familles préfèrent être ensemble dans le même véhicule pour effectuer ce trajet et opteront pour une voiture à cet effet. Le cortège est un rituel qui illustre le dernier passage physique du défunt entouré de ses proches sur la place publique. En certaines circonstances, il est possible de demander que le cortège passe devant la résidence du défunt ou tout autre endroit significatif.

Les porteurs : Quand il s'agit de funérailles d'un être cher, certaines familles désirent poser des gestes concrets pour témoigner leur affection au défunt. Par exemple, on voit parfois les enfants porter le cercueil de leur mère ou de leur père décédé. Néanmoins, il faut être six personnes pour porter un cercueil et l'exercice demande une force physique que tous n'ont pas. C'est pourquoi il est toujours possible de faire appel aux porteurs de la coopérative funéraire pour en assumer la prise en charge partielle ou totale.

Lorsque l'ensemble des funérailles se déroule au même endroit, le cercueil se déplace simplement sur un chariot roulant. La famille peut alors plus facilement « accompagner » le défunt en amenant le cercueil de la salle d'exposition à la chapelle.

L'avis de décès : De nos jours, l'annonce de la mort se fait par les avis de décès diffusés par les journaux, les postes de télévision communautaire ou Internet. Outre leur dimension informative, les avis de décès témoignent d'une forme de solidarité sociale. Une photo récente (originale) est demandée. La coopérative funéraire offre son soutien pour la composition du texte.

Les fleurs et les dons : Malgré le fait que de plus en plus de gens demandent d'envoyer des dons à une fondation ou à un organisme de charité, il est coutume que la famille endeuillée offre des fleurs à l'être cher. Le coussin de fleurs est une forme d'offrande réservée à la famille immédiate et suit le défunt tout au long des funérailles. Au terme du dernier adieu, une fleur de ce coussin peut être offerte à chaque membre de la famille en guise de souvenir. Toute autre façon d'offrir des fleurs est aussi de mise, par exemple le dépôt de fleurs dans le cercueil, sur le cercueil, dans un vase près de l'urne, au cimetière. L'absence totale de fleurs ou de plantes vertes lors des funérailles peut accentuer l'austérité des lieux et donner une impression de vide autour du défunt.

La réception après le dernier adieu : Beaucoup de gens ignorent la véritable portée du repas funéraire et n'y perçoivent qu'une occasion de frais supplémentaires. Néanmoins, ce repas fait généralement partie intégrante des funérailles. Il permet aux gens de se retrouver dans une atmosphère plus conviviale et leur offre la possibilité d'échanger des souvenirs concernant le défunt tout en recevant du soutien. De plus, partager un « petit quelque chose » ou un festin rassemble l'énergie collective afin d'affronter les jours difficiles qui suivront.

D'autres aspects à aborder lors de la planification des funérailles :

- le choix des textes, des prières;
- la musique;
- les photos;
- les vêtements que portera le défunt;
- la façon dont on choisira de personnaliser les funérailles;
 - signets souvenirs
 - cierge avec photos
 - rituels significatifs
- les cartes de remerciements.

Prévoir des funérailles est un exercice à faire en famille. C'est la meilleure façon de trouver ce qui est significatif pour l'ensemble. Le soutien des professionnels de votre coopérative funéraire s'avérera aussi fort utile. N'hésitez pas à les consulter; ils possèdent une expertise qui favorise l'adoption de choix éclairés. ■



Astuces pour prévenir les vols d'identité

Qu'est-ce que le vol d'identité?

Le vol d'identité consiste à utiliser de façon illégale vos renseignements personnels en vue de générer des profits ou à toute autre fin criminelle. Votre nom, votre date de naissance, votre adresse, votre numéro de carte de crédit, votre numéro d'assurance sociale ou autres renseignements personnels peuvent être utilisés de façon illicite afin d'accéder à vos comptes bancaires ou d'en ouvrir de nouveaux, de demander des cartes de crédit, de rediriger votre courrier, d'établir un compte de téléphonie cellulaire, de louer un véhicule, d'acheter de la marchandise et même, de décrocher un emploi.

Prévenir vaut mieux que guérir.

- > Limitez le nombre de cartes de crédit en votre nom et annulez celles que vous n'utilisez pas.
- > Passez en revue vos relevés bancaires et vos relevés de cartes de crédit mensuellement et déclarez toute transaction douteuse.
- > Lorsque vous effectuez une transaction à un guichet automatique, ne laissez jamais le relevé sur les lieux ou dans les poubelles.
- > Déchiquez ou entreposez tous les relevés d'activité financière et documents personnels dont vous n'avez plus besoin.
- > Ne divulguez pas vos renseignements personnels par téléphone, par courriel ou par Internet, à moins d'avoir la certitude de vous adresser à un organisme ou une entreprise légitime.

Que faire si vous êtes victime d'un vol d'identité?

La plupart des cas de vol d'identité entraînent des pertes d'argent liées à une utilisation frauduleuse de cartes de crédit et de renseignements bancaires. En général, de telles pertes sont couvertes par les banques et autres institutions financières. Toutefois, si vous croyez être victime d'un vol d'identité, il faut agir immédiatement :

Si vous souscrivez une assurance habitation, une assurance des copropriétaires ou une assurance des locataires auprès de Co-operators, vous bénéficierez d'une protection contre le vol d'identité, sans frais supplémentaires.

- > Appelez aussitôt l'organisme émetteur de la carte de crédit, l'institution financière ou la société ayant fourni le crédit non autorisé au voleur d'identité.
- > Si vous croyez qu'une carte de crédit portant votre nom a été utilisée frauduleusement ou a été activée sans votre permission, faites-la annuler. Si vous croyez qu'un intrus a eu accès à votre compte bancaire ou en a ouvert un à votre nom, fermez le compte.
- > Communiquez avec les agences canadiennes d'évaluation du crédit indiquées ci-dessous :
 - > Equifax Canada : 1-800-465-7166
 - > Trans Union Canada : 1-877-525-3823 (Résidents du Québec : 1-877-713-3393)
- > Si vous avez perdu des documents émis par le gouvernement ou s'ils ont été volés, communiquez avec le ministère ou le service concerné et commandez de nouveaux documents.

Co-operators vous protège!

Si un voleur usurpe votre identité et utilise vos renseignements personnels afin d'effectuer des transactions frauduleuses, nous vous rembourserons, jusqu'à concurrence de 10 000 \$, les frais engagés pour recouvrer votre identité. Cette garantie n'aura aucune incidence sur la réduction offerte pour absence de sinistre et vous n'aurez pas de franchise à payer.

Appelez-nous dès aujourd'hui pour obtenir une soumission gratuitement, sans obligation de votre part, et courez automatiquement la chance de remporter un grand prix de 10 000 \$!

Composez le 1-800-387-1963 ou visitez le www.cooperatorsassurancegroupe.ca et entrez le code Web 88701.

Assurance groupe automobile* et habitation

*L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan.

 **co-operators**^{inc.}
Une place de choixsm

Aidez-nous à recruter un membre

Si vous recevez cette édition de Profil, il y a de fortes chances que vous soyez déjà membre d'une coopérative funéraire. Si c'est le cas, peut-être souhaitez-vous en faire partager les avantages à quelqu'un de votre entourage.

Au Québec, plus de 140 000 personnes ont déjà pris la décision de changer les choses en devenant membre d'une coopérative funéraire. Ainsi, en plus de contribuer au soutien d'une entreprise collective qui appartient à ses membres, ils profitent des avantages reliés à leur adhésion.

Vous cherchez des arguments pour convaincre des gens de votre entourage de devenir membre : en voici 12. Et si vous n'êtes pas encore membre, laissez-vous tenter.



1. Je supporte une entreprise qui réinvestit ses profits dans la publication d'outils pour ses membres.
2. Je choisis une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle.
3. Je démontre ma solidarité en joignant le mouvement coopératif.
4. J'affirme mes valeurs d'entraide, de démocratie, d'équité et d'engagement envers le milieu.
5. J'encourage une organisation entièrement québécoise.
6. J'appuie l'économie locale et régionale.
7. J'obtiens des produits et des services de qualité qui répondent vraiment à mes besoins.
8. Je peux participer à la prise de décision et aux activités de ma coopérative.
9. J'ai accès au programme *Solidarité* (funérailles sans frais lorsque des membres perdent un enfant de 14 ans et moins).
10. J'ai accès gratuitement à de l'information objective et de la documentation pratique.
11. J'ai la possibilité de transférer mon contrat d'arrangements funéraires préalables dans 100 points de service au Québec.
12. Je joins un réseau qui compte plus de 140 000 membres présents partout à travers le Québec.

Offrez ce coupon à un ami, un collègue ou un membre de la famille.

J'aimerais en savoir plus

- ☐ J'aimerais obtenir plus d'information sur la coopérative funéraire la plus près de chez moi.
- ☐ Sans obligation de ma part, j'aimerais qu'on me contacte pour me donner de l'information sur la planification funéraire.

Prénom et nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Numéro de téléphone : _____

Prière de retourner à la coopérative funéraire de votre région ou à :



Fédération des coopératives funéraires du Québec
548, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 4N1

Ou à nous contacter par courriel à **profil@fcfq.qc.ca**

Mot de la directrice générale



Je vous livre le texte que j'ai partagé aux personnes présentes lors de notre assemblée générale annuelle qui s'est tenue le mercredi 25 juin 2008.

Bonne lecture.

*Brigitte Deschênes,
directrice générale*

Je m'adresse d'abord aux membres des 360 familles qui nous ont choisis pour les accompagner lors du décès d'une personne significative de leur vie. Vous avez été nombreux malgré l'épreuve que vous traversez à répondre à notre évaluation de service et vous nous avez affirmé être satisfaits et très satisfaits à 100 % en plus, pour la plupart d'entre vous, vous nous avez écrit des commentaires qui nous ont fait une grande joie.

Au nom de chacun des membres de l'équipe de la Résidence funéraire et en mon nom personnel, nous trouvons important de vous signifier combien nous sommes touchés par votre geste de confiance à notre égard et vous dire aussi que vous avez raison de nous faire confiance car nous mettons tout en œuvre afin de bien répondre à l'appel de notre mission, de vous accueillir et vous accompagner en ces moments importants de votre vie.

Formation

À la résidence, nous ressentons un besoin constant de formation pour être à la hauteur de notre engagement envers les familles. Voici principalement ce que nous avons fait à ce chapitre :

Nous avons été accompagnés de façon régulière, constante et très professionnelle par l'équipe de Cible-Action notamment M^{me} Hélène Blackburn, M^{me} Carole Tremblay et M. Gilles Ouellet ainsi que les membres de leur équipe. La qualité de leur accueil, leur langage humanisant et leur foi en la personne humaine méritent d'être soulignés.

Être accompagnés par les personnes de Cible-Action nous permet d'évoluer, d'assimiler des connaissances importantes qui contribuent à améliorer notre qualité de vie et à cultiver un climat extraordinaire à la Résidence funéraire du Saguenay.

Nous continuons, Carine, Mélissa et moi notre formation à l'Université du Québec et j'ai le bonheur d'avoir obtenu, cette année, mon certificat en psychologie.

M. Martin Taché a réussi avec mention les examens en thanatologie du Collège de Sudbury et ceux du Québec et obtenu son permis d'embumeur du Ministère de la santé et des services sociaux.

Nous avons également reçu une représentante de Pension Canada pour une formation sur les prestations de la Sécurité de la vieillesse et avons assisté au Colloque du Centre de Prévention du Suicide.

De plus, Carine et moi sommes allées à Amqui chez M. André Fournier de la Maison funéraire Georges Fournier et Fils pour recevoir une formation de maquillage Air Brush par M. Mario Soucy, maquilleur professionnel et spécialiste en effets spéciaux de MSFX Studios. Cette formation portait sur l'utilisation de nouveaux produits de cosmétique tels que le PAX, le Bondo, le maquillage à la brosse à dents ainsi que plusieurs autres produits.

Notre présence dans la communauté

Nous trouvons fort pertinent de prendre part aux activités communautaires de notre secteur. Notamment en assurant une présence auprès de plusieurs organismes dont le Brunch du Club Rotary, celui de Palli-Aide, au Souper de Corahm, à celui du Cégep de Chicoutimi, du Club Lions de Jonquière, des Chevaliers de Colomb d'Arvida, du Club Rotary d'Alma, de St-Ambroise en musique, de la Fondation Châtelaine, de la Maison Notre-Dame du Saguenay, de la Fondation Équilibre, du Patro de Jonquière, du Club Richelieu au féminin ainsi que celui des Aînés J.A.K.

En participant au Tournoi de golf du Fonds de dotation Santé Jonquière, de la Fondation Équilibre, de la Coopérative funéraire de Chicoutimi, de Palli-Aide, au Déjeuner multiculturalisme à Hôtel Chicoutimi, aux Déjeuners de la Prière, à la Conférence de la Juge Andrée Ruffo, au Spectacle-bénéfice de Boom Desjardins à la Salle Pierrette Gaudreault, au spectacle Casse-noisettes à l'Auditorium d'Alma, au Cocktail bénéfice de Jonquière en Neige et à la Dégustation vins et fromages du Club Optimiste de Jonquière.

Se faire présents à ces activités nous permet de tisser et de cultiver des liens importants et de vivre de bons moments.

Associations

Notre présence renouvelée au sein de la Fédération des Coopératives funéraires du Québec et de la Corporation des thanatologues du Québec assure une veille sur le développement de la profession et nous permet de contribuer à son avancement. Ces associations nous donnent l'occasion d'assister à des formations spécifiques, telles que :

Réunions et Congrès de la Fédération des coopératives funéraires du Québec ainsi qu'une participation à la Table des Directeurs généraux.

Assemblées, colloques et présences au congrès de la Corporation des thanatologues du Québec et au Congrès national à Las Vegas.

De par notre expertise et notre qualité de présence dans ces regroupements, nous avons eu aussi l'immense privilège d'être invités par le Bureau des Normes du Québec à siéger sur le Comité pour écrire la Première Norme du funéraire au Québec qui sera publié vers le début de l'année 2009.

Cela a nécessité beaucoup de travail, de rigueur et de déplacement à l'extérieur.

Je veux souligner, dans ce mandat, la complicité de chacun des membres de l'équipe qui ont généreusement endossé mon engagement dans ce comité et assuré une grande qualité de travail en mon absence.

Les membres de ce comité ont fait preuve d'une générosité et d'un engagement exceptionnels en mettant au service de cette grande cause leur expertise et leur souci de doter le milieu funéraire d'une norme qui encadrera la profession et protégera le public à plusieurs niveaux.

Je veux souligner plus particulièrement la qualité de travail exceptionnelle de M. André Bouchard, enseignant en philosophie et éthique à la retraite, comme membre bénévole de ce comité. M. Bouchard a écrit l'introduction de cette norme et de ce fait, lui a donné une âme. Recevez, monsieur Bouchard, toute notre reconnaissance pour la qualité de votre réflexion, de votre signature et pour la grande disponibilité que vous nous avez offerte tout au long du processus de normalisation.

De plus, monsieur Bouchard et moi sommes membres également du 1^{er} Laboratoire de recherche sur les rituels funéraires fondé par la Corporation qui a pour mission d'initier des recherches sur les rituels funéraires, sur les perceptions face au milieu funéraire et sur les tendances dans les soins apportés aux personnes décédées; d'assurer aux employés des entreprises participantes une information actualisée sur les rituels funéraires et tout ce qui concerne le milieu funéraire et d'orienter le contenu des formations au personnel des maisons funéraires.

Nous trouvons aussi fort à propos d'être membres de la Corporation des Femmes d'affaires du Saguenay qui, grâce à leurs activités, nous permettent des visites d'entreprise extraordinaires, des conférences et des échanges entre femmes d'affaires qui sont très enrichissants et très aidants.

Conférences

Nous ressentons le besoin de partager la grandeur de ce que nous vivons au quotidien à la Résidence funéraire du Saguenay et nous souhaitons bien informer les personnes sur « Quoi faire lors d'un décès » car il y a bien des démarches à faire à ce moment.

Nous trouvons essentiels ces échanges et ces partages que nous avons avec la population sur l'importance des rituels funéraires lors des conférences auxquelles nous sommes invités. De part la place privilégiée que nous occupons auprès des familles, nous pouvons susciter chez les gens une réflexion sur la réalité du deuil et leur permettre de faire des choix éclairés.

Cette année nous avons été très heureux d'être invités par l'équipe du Presbytère St-Mathias pour un échange sur « Comment se comporter avec les personnes endeuillées... »; par les membres de la FTQ pour une conférence tenue à Cépél intitulée « Vivre nos deuils » lors de leur Colloque annuel ayant pour thème « Gardons les pieds sur terre »; par l'association des retraités

tés de l'Hôpital de Jonquière pour un déjeuner-conférence au Restaurant Le 400 coups; par le groupe Humanis du Cégep de Chicoutimi et celui des Femmes d'assurances pour une conférence et une visite de notre entreprise. Ces moments de partage furent très intenses et fort appréciés des personnes présentes.

Il y a un grand mouvement au sujet des rituels funéraires au Québec, l'abandon graduel de la pratique religieuse et l'incinération précipitée des personnes décédées provoquent des changements pas toujours ajustés aux besoins des personnes qui restent que ce soit les membres de la famille immédiate, la famille d'origine, les membres de la communauté qui ont côtoyé cette personne de son vivant et ces changements ne tiennent pas toujours compte, non plus, de notre culture.

J'invite donc les personnes à la prudence et à la diligence quand il est question de discuter des dernières volontés et des rituels funéraires. Nous savons que la mort et ce qu'elle provoque dans nos vies sont parfois douloureux, déstabilisants et nécessairement irréversibles. Les rituels funéraires sont là pour apaiser et accompagner les survivants sur cette route du deuil.

Ils nous aident à faire face à la réalité, ils nous permettent de partager notre douleur, même si en ces moments, nous pouvons avoir le réflexe de nous replier sur nous-mêmes. Il nous donne l'occasion de cueillir ce qu'a été la personne décédée, ce qu'elle a représenté dans la vie des autres, de saisir toute l'importance de sa vie comme membre de la société, de la communauté.

C'est aussi l'occasion de prendre soin de la personne décédée et de s'assurer de la confier à des personnes responsables, compétentes qui veilleront à lui procurer les derniers soins avant sa destination finale.

En fait, lorsqu'on discute de rituels funéraires, c'est de tout cela dont on doit tenir compte et se poser les vraies questions « Ce que je demande ou impose aux autres à propos des rituels funéraires, est-ce à la hauteur de mon estime personnelle ou à celle que je porte à l'autre...? » et faire attention de croire au deuil facile et rapide.

Prenons le temps de mettre en valeur la personne décédée et ce qu'elle a été. Prenons le temps aussi de reconnaître ce qui a été souffrant dans une relation. Prenons le temps de créer un moment pour qu'émergent le partage et les émotions que provoque la mort d'une personne.

Messe commémorative

Cette imposante nomenclature d'accompagnement, de formation, de représentation, d'information et de développement, s'est réalisée grâce à une équipe remarquable que vous avez pu rencontrer presque dans sa totalité au mois de novembre lors de la messe commémorative et du bruch-conférence qui a suivi avec M^{me} Lise Thouin qui avait pour thème « Et si on bâtissait un pont de cristal ! ».

Toute l'équipe se mobilise lors de ces événements appuyée sur le bonheur de revoir les familles que nous avons accompagnées. Certaines même depuis plusieurs années assistent à « Cette messe... pas comme les autres » où on se donne le droit de vivre des émotions. Quel grand moment d'humanité... Pour laisser un souvenir aux participants, nous avons offert

un signet. Vous auriez dû voir « La soirée du cristal » où des employés, des membres de Grandir Ensemble, des membres du Conseil d'administration et des invités qui étaient présents pour travailler à la réalisation de ces signets. L'ardeur au travail et l'ambiance ce soir-là sont inoubliables.

Mot de la fin

Ce soir, nous avons le bonheur de vous lancer vers le 30^e anniversaire de notre coopérative funéraire qui coïncidera avec la relocalisation de sa principale place d'affaires au 2580 St-Dominique prévue pour le mois de novembre 2008.

J'étais présente il y a trente ans à ses débuts où force, courage et détermination animaient les 1 000 personnes présentes à l'église St-Dominique souhaitant l'ouverture d'une coopérative funéraire dans notre secteur. Il est important de reconnaître que sans la détermination de ces 1 000 personnes, du conseil d'administration fondateur et de l'équipe d'employés en place à ce moment et présentement, du travail rigoureux, des obstacles que nous avons surmontés, du désir de réussir et de la passion qui nous habite, nous ne pourrions vivre ce grand moment ou plutôt cette belle année qui se présente à nous où nous soulignerons cet anniversaire de façon remarquable.

Je l'ai mentionné au début, votre coopérative a le privilège de pouvoir compter sur une équipe d'exception.

Je vous ai parlé du calendrier d'activités réalisées tout au cours de l'année, maintenant je vais vous parler de ce qu'il y a d'encore plus important, les personnes qui composent l'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay.

À chacun des membres du Conseil d'administration, vous pouvez être fiers de votre engagement, de la qualité de votre guidance et des dossiers que vous avez menés à terme, cette année. Certains de ces dossiers ont été très laborieux, j'en conviens, vous aurez toujours le bonheur de vous rappeler que vous avez contribué à la relocalisation de notre principale place d'affaires afin d'offrir aux familles qui nous font confiance et à nos membres un lieu de grande qualité pour y vivre de grands moments de leur vie.

À ce moment, il importe de souligner la compétence des professionnels qui nous accompagnent lors de nos démarches d'affaires, notamment M. André Hébert et M^{me} Erica de chez Raymond, Chabot, Grant, Thornton; M. Gilles Villeneuve, Notaire, de l'étude Brown, Côté, Villeneuve, De Champlain, Girard; M. Sylvain Bouchard, Avocat de Gauthier Bédard; M. Régis Gaudreault, Avocat de Roy, Gauthier, Desgagné et Gaudreault; M. Yoan Belley, Architecte de chez Painchaud et Associés. À tous nos collaborateurs liés par le cœur qui se sont faits proches de nous. À chacun de vous, merci pour la grande qualité de votre accompagnement. Un clin d'œil à M. Guy Bergeron pour sa courtoisie tout au long du processus d'acquisition de notre nouvelle place d'affaires. Et à tous nos partenaires, merci de votre précieuse contribution.

À l'équipe de Grandir Ensemble, qui vous avez reçu en cours d'année, des personnes pour les écouter et les guider dans leur cheminement de deuil, recevez toute notre admiration.

La qualité exceptionnelle de service que vous assurez auprès des personnes souffrantes qui ont tant besoin de vous est appréciée et reconnue de leur part.

Ce service est tellement important car souffrir, nous le savons, n'est pas très populaire et par votre engagement et votre écoute dans Grandir Ensemble, il existe un lieu et un temps pour que les personnes partageant leur souffrance et s'entraident entre eux. Vous portez une grande mission.

Aux personnes bénévoles qui oeuvrent au sein des nombreuses fondations de notre secteur ou d'ailleurs, recevez toute notre reconnaissance d'assurer ce grand service.

Les personnes qui forment l'équipe aux opérations sont sensibles à ce qui se vit ici et croient énormément à l'importance des rituels funéraires et à la qualité de notre accompagnement pour que les personnes qui nous choisissent, puissent amorcer le mieux possible la route du deuil.

Je m'adresse à chacun des employés : « Vous savez que l'on ne s'improvise pas dans ce milieu, cela demande beaucoup d'éthique, de professionnalisme, d'engagement personnel et de don de soi et malgré tout, rien n'est jamais acquis.

La Résidence funéraire a su se hisser à la première place dans son secteur et ce n'est pas de la chance, croyez-moi. Vous faites preuve de beaucoup d'accueil envers les familles, de beaucoup de rigueur, de créativité, de conviction profonde envers l'importance des rituels funéraires et cela est éloquent.

Notre relocalisation dans son projet d'ensemble nous donnera les moyens attendus et nécessaires pour poursuivre notre grande et noble mission d'accompagnement et d'éducation. »

Nous sommes très sensibles au transfert de l'expertise et à la relève. C'est pourquoi, à l'intérieur de notre équipe nous venons de nommer M^{me} Sara Gagné, bachelière comme adjointe à la direction générale et sous peu, M^{me} Carine Deschênes, thanatologue comme adjointe aux opérations ce qui témoigne de notre conscience que cette réussite se perpétue.

Notre souhait est que vous vous considériez comme une équipe d'exception dans une entreprise remarquable qui continuera de se déployer dans cette nouvelle résidence funéraire mieux adaptée à nos besoins et à nos services.

À celui qui nous a choisi pour cette mission et aux personnes proches qui nous protègent, je demande qu'ils continuent de nous guider, de nous soutenir et de mettre sur notre route les personnes dont nous avons besoin.

Brigitte Deschênes
Directrice générale

Écrire un mot de sympathie

Par Maryse Dubé



Quelqu'un de votre entourage vient de perdre un être cher et vous souhaitez lui faire parvenir quelques mots de soutien qu'il pourra conserver. Une carte de sympathie est toujours à privilégier, peu importe les circonstances. En plus de la délicatesse qu'elle témoigne, elle a l'avantage d'ajouter une touche de couleur aux jours sombres qui entourent un deuil. Il y en a de si belles, ça vaut le détour ! Elles sont d'accès facile : on en trouve même dans les supermarchés. Les textes sont variés et certains traduisent bien notre pensée.

La personne endeuillée appréciera le geste, d'autant plus si vous avez pris soin d'y ajouter une petite note personnelle. Ce genre d'attention est une source de soutien sous-estimée. Dans les jours et même les mois qui suivent les funérailles, il est fréquent que le chagrin incite un endeuillé à relire ces mots réconfortants qui vous ont été inspirés. Mais encore faut-il les avoir trouvés !

Combien de fois s'est-on senti démuni devant la souffrance humaine ? Plusieurs en perdent leurs moyens et cherchent désespérément à extirper du fond de leur cœur quelques phrases qui traduisent leur appui. Faute d'inspiration, la plupart opteront pour une formule conventionnelle : « *De tout cœur avec vous dans cette triste épreuve.* » Dans certaines circonstances, c'est suffisant, et puis c'est toujours mieux qu'une simple signature au bas de la carte. Mais quand l'endeuillé est cher à nos yeux, c'est dommage de ne pas pouvoir offrir quelques mots à la mesure de notre attachement.

Une dame racontait avoir reçu une carte particulièrement touchante lors du décès de son mari. Elle l'avait placée bien à la vue près de la photo de celui-ci. Cette carte est restée là de nombreuses années. Le secret ? On pouvait y lire un très beau message de reconnaissance adressé au défunt où certains souvenirs étaient évoqués avec tendresse. En choisissant de procéder ainsi, l'expéditeur exprimait du même coup à cette femme la tristesse qu'il avait de voir partir un homme de qualité. Qu'y a-t-il de plus précieux pour une personne endeuillée... Comme quoi il y a plus d'une façon d'apaiser un cœur blessé.

Dans les jours et même les mois qui suivent les funérailles, il est fréquent que le chagrin incite à relire ces mots réconfortants qui vous ont été inspirés.

Aussi, si vous êtes de ceux qui ne savent pas quoi écrire quand la mort frappe à la porte d'un parent ou d'un ami, voici quelques pistes qui pourront vous guider.

- Avant de rédiger votre texte, imaginez la personne endeuillée près de vous, comme si vous étiez à ses côtés pour la consoler. L'exercice permet d'entrer en contact avec les émotions qui nous habitent et amène plus d'authenticité.
- N'ayez pas peur de faire un brouillon et de vous relire. Est-ce vraiment ce que vous voulez dire ? Il n'y a pas de mal à travailler un texte que l'on juge important, aussi court soit-il. La spontanéité dans l'écriture est une qualité qui n'est pas donnée si facilement. Aussi, n'hésitez pas à prendre le temps qu'il faut pour trouver des mots qui reflètent bien vos sentiments.
- Évitez les phrases toutes faites. Elles sont impersonnelles et elles apportent peu. Faites référence à la perte vécue. Montrez que vous comprenez.
 - « *Perdre son père, c'est si difficile. Je pleure encore le mien... Recevez toutes mes condoléances pour la perte qui vous afflige* » plutôt que « *Mes sympathies en ces moments difficiles.* »



- Tout en offrant votre soutien, n'hésitez pas à parler de la douleur que ce deuil vous cause. L'endeuillé appréciera de constater qu'il n'est pas seul à souffrir et se sentira appuyé dans son chagrin. Toutefois, il faut savoir doser. L'objectif n'est pas de se faire consoler soi-même !

- « J'ai le cœur qui saigne d'apprendre que ton fils bien-aimé nous a quittés. Il était ton bonheur, l'espoir de ta vie. J'aurais tellement aimé être à tes côtés pour te consoler quand le drame est arrivé... »

- Offrez votre soutien pour les jours difficiles qui viendront.

- « Rien ne remplacera la femme que tu chérissais. Mais sache que tu pourras toujours compter sur moi quand le poids de son absence te sera insupportable. »

- Faites-vous rassurant sur les rapports qui vous unissent. Principalement quand le lien avec l'endeuillé est susceptible de s'effriter, comme lors du décès d'un frère qui laisse dans le deuil son épouse, votre belle-sœur.

- « Tu sais à quel point on aimait sa présence. Il nous manque déjà. Mais bien qu'il nous ait quittés, tu auras toujours ta place près de nous et dans nos cœurs, sois-en assurée. »

- Profitez-en pour souligner les qualités du défunt, celles qui vous manqueront.

- « Lui qui aimait tellement la vie ! Il savait nous faire rire, ton Benoît. C'est une dure perte pour tous. J'imagine à quel point ça doit l'être pour toi. »

- Lorsque la carte provient de plusieurs personnes, assurez-vous que chacun puisse avoir une petite place pour s'exprimer. Ça vaut aussi pour les collègues de travail, c'est beaucoup plus chaleureux de voir les petits mots de chacun, plutôt que :

- « Toutes nos condoléances. De l'équipe ! »

Quand l'endeuillé est cher à nos yeux, c'est dommage de ne pas pouvoir offrir quelques mots à la mesure de notre attachement.

- Si vous sentez le besoin de vous étendre un peu plus, utiliser du papier à lettres. Vous n'aurez qu'à glisser votre missive à l'intérieur de la carte de sympathie.
- De nos jours, il arrive que la nouvelle d'un deuil nous parvienne par courriel. Si c'est le cas, vous pouvez choisir de répondre par la même voie, mais sachez que votre soutien sombrera rapidement dans les méandres du monde virtuel : peu de gens décident de les imprimer.

Évidemment, la façon de s'exprimer dépend de la personnalité de chacun. L'endeuillé doit être en mesure de vous reconnaître dans vos propos. Utilisez des mots qui vous ressemblent, soyez fidèle à vous-mêmes, mais surtout, n'ayez pas peur de vous investir émotivement. Le bénéfice n'en sera que doublé.

Maryse Dubé est cofondatrice de La Gentiane, un site d'entraide pour les personnes endeuillées offert par les coopératives funéraires du Québec.

Elle est une collaboratrice régulière de la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Trouvez-vous difficile d'écrire un mot de sympathie ?

Écrivez-nous pour nous faire part de votre opinion ou de votre expérience :

Revue *Profil*
548, rue Dufferin
Sherbrooke (QC) J1H 4N1
Ou par courriel à profil@fcfq.qc.ca



Là quand vous en avez besoin !

- Assurance vie **unique** à Promutuel
- **Automatiquement incluse** à votre police auto et votre police habitation
- Indemnité versée en **48 heures**

1^{er} Soutien, une garantie qui permet aux proches d'obtenir jusqu'à 5000 \$* pour rencontrer les obligations financières les plus urgentes lors du décès d'un assuré, peu importe la cause.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

* Certaines conditions s'appliquent. Chaque contrat d'assurance habitation ou automobile donne droit à une indemnité de 2500 \$ (625 \$ si l'assuré a atteint l'âge de 65 ans au moment du décès). Cette protection couvre aussi le conjoint, si celui-ci est coassuré.



PROMUTUEL

www.promutuel.ca

Assurance • Sécurité financière • Services financiers

Les sociétés mutuelles sont des cabinets en assurance de dommages, en assurance de personnes et en services financiers.

Le mouvement des coopératives funéraires honore ses lauréats

Deux coopératives et un grand coopérateur ont été honorés en mai dernier lors du gala Reconnaissance des coopératives funéraires du Québec qui s'est tenu à Longueuil à l'initiative de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal. Décernés chaque année, ces prix visent à rendre hommage aux coopératives pour leurs initiatives et réalisations qui contribuent au rayonnement du mouvement.

Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal



Photo : Jacques Frenette

Hélène Simard, présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (à droite) remet ce prix à Mario Aylwin, directeur général, Monique Brisson, adjointe à la promotion et au développement, et Bernard Houle, président de la Coopérative.

Maison funéraire de L'Amiante



Photo : Jacques Frenette

Dominic Guay et Louis Jolicoeur, respectivement directeur général et président de la Coopérative ont reçu ce prix des mains de Pierre Tardif, vice-président du conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec.

Monsieur Georges Groleau, Personnalité de l'année

Chaque année, le mouvement des coopératives funéraires rend hommage à une personnalité, le plus souvent bénévole, qui contribue à faire avancer la cause du mouvement coopératif au Québec. En mai dernier, ce prix est allé à un coopérateur de la Québec, monsieur Georges Groleau, qui s'investit depuis 35 ans dans le développement des coopératives funéraires de Québec. Le mouvement a donc tenu à rendre hommage à ses compétences, à sa détermination et à ses qualités de leader pour la coopérative et pour le mouvement.

Bravo Monsieur Groleau !



Photo : Jacques Frenette

Monsieur Groleau est entouré de Michel Marengo, ex-président, et de l'actuel président de la Fédération, Réjean Laflamme.

Les arrangements préalables UNE SOLUTION POUR LE RESPECT DE MES VOLONTÉS



Faire ses arrangements funéraires préalables, c'est :

- faciliter les choix pour la famille et lui indiquer nos volontés quant à nos funérailles, en fonction de nos croyances personnelles et de notre budget;
- agir en consommateur averti, en prenant le temps de réfléchir à nos besoins;
- profiter de la tranquillité d'esprit que cette démarche peut procurer;
- permettre à nos proches de vivre une cérémonie d'adieu à notre image.

***C'est l'assurance de recevoir demain
des services au prix d'aujourd'hui.***

Votre arrangement préalable déménage avec vous !

Grâce à une entente entre les 27 coopératives funéraires du Québec, il est possible de transférer des arrangements préalables dans plus d'une centaine de localités au Québec.



LES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

Pour connaître la coopérative funéraire la plus près de chez vous ou pour obtenir de l'information sur les arrangements préalables :
819 566-6303, poste 21
www.fcfq.qc.ca • fcfq@reseaucoop.com

20

ANS

À PARTAGER LES VALEURS



La solidarité

Chez nous, la solidarité et l'entraide, c'est permettre à des familles qui perdent un enfant de recevoir des services funéraires sans frais (jusqu'à 2 500 \$) afin qu'elles puissent consacrer toute leur énergie à vivre cette épreuve, sans tracas financier.



La compassion

Nous connaissons la peine que doivent vivre les familles en deuil. Voilà pourquoi nous offrons aux familles endeuillées des outils de soutien afin qu'elles puissent trouver du réconfort et de l'apaisement. Tous nos clients reçoivent sans frais la série de brochures *Auprès de vous* pour les soutenir dans leur deuil.



L'entraide

Offert par le mouvement des coopératives funéraires, le site *La Gentiane* constitue le plus important site francophone consacré au deuil, dans le monde. Il constitue un vaste réseau d'entraide pour les personnes endeuillées.



L'engagement dans le milieu

Parce qu'elles appartiennent à la population, les coopératives s'engagent dans leur communauté en soutenant des activités et des causes importantes. Elles remettent chaque année des centaines de milliers de dollars dans la communauté.



La transparence et la responsabilité

Afin d'aider les membres à prendre des décisions éclairées sur leurs dispositions de fin de vie, la Coopérative leur offre des guides pour s'informer et consigner leur information importante et leurs volontés.

Parce que nous sommes une **Coopérative** funéraire...



LES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

DE LA COOPÉRATION



La démocratie

Les 27 coopératives funéraires du Québec appartiennent à plus de 140 000 Québécois qui ont choisi de faire confiance à une entreprise à propriété locale. Chaque année, la coopérative invite ses membres à une assemblée générale pour leur présenter le rapport de ses activités et son bilan financier. Les membres s'assurent ainsi que leur coopérative répond à leurs besoins.



La coopération entre les coopératives

Grâce à une entente entre toutes les coopératives, les clients peuvent transférer un arrangement préalable dans plus de 70 localités lors d'un déménagement. Les membres profitent ainsi d'un avantage exclusif aux coopératives funéraires.



L'information et l'éducation

Afin de soutenir les membres dans leur réflexion, les coopératives leur offrent gratuitement le magazine *Profil* publié deux fois par année.



La protection de vos intérêts

Les coopératives funéraires ont été fondées par des gens d'ici pour se doter de services de qualité, tout en exerçant un contrôle sur le prix des services funéraires. Elles constituent aujourd'hui le plus important réseau funéraire au Québec, ce qui leur permet d'offrir des services de qualité à un juste prix.



Des funérailles qui ont un sens

Lorsque nous organisons des funérailles, notre seule préoccupation est de permettre aux proches de mieux vivre cette période d'adieux au défunt. Pour cela, nous avons développé une approche axée sur vos besoins pour saluer la personne disparue.

Nous sommes au **profit** de la personne, d'abord et avant tout.

Avons-nous encore **besoin** des coopératives funéraires ?



En mai dernier, les coopératives funéraires du Québec soulignaient avec fierté le 20^e anniversaire de leur fédération. Pour marquer l'événement, la Fédération a fait paraître un album relatant l'histoire du mouvement et des coopératives. Le 20^e anniversaire a été célébré en présence de 250 convives lors de notre congrès annuel qui se tenait à Longueuil. Notre invité d'honneur, monsieur Claude Béland, est venu nous rappeler ses convictions coopératives en plus de relater quelques éléments de l'histoire de notre mouvement.

Rappelons qu'un bon nombre de coopératives funéraires ont été fondées dans les années 1970 à une époque où les solutions collectives s'imposaient pour se réapproprier des pans de notre économie. À cette époque, les frais funéraires grimpaient en flèche, ce qui entraînait beaucoup d'endettement pour les familles qui avaient le malheur de perdre un proche.

Les coopératives, qui avaient permis aux caisses populaires de même qu'aux secteurs agricole et de l'alimentation d'offrir de meilleures conditions aux membres, constituaient une formule de choix. L'Abitibi, le Lac-Saint-Jean, l'Estrie, l'Outaouais, le Saguenay, la région de Québec, la Beauce, le Bas-St-Laurent, la Montérégie et le Centre du Québec ont tous vu un groupe de citoyens fonder une coopérative, souvent avec la participation du clergé. Partout au Québec, les gens ont utilisé la formule coopérative pour se

redonner une emprise sur un secteur de l'économie où ils étaient particulièrement vulnérables.

Le mouvement s'est poursuivi dans les années 80 avec la fondation de coopératives à Saint-Hyacinthe, Victoriaville, Shawinigan, Thetford Mines et Mont-Laurier.

Grâce à la présence de coopératives, le prix des funérailles au Québec a connu une baisse, autant chez les coopératives que chez leurs concurrents qui n'avaient plus le monopole.

Les coopératives sont ainsi devenues un chien de garde dans l'industrie funéraire, en freinant la hausse des prix des frais funéraires. Depuis leur fondation, les coopératives ont permis aux familles québécoises d'économiser des millions de dollars.

Dans les années 90, une autre menace est venue nous rappeler l'importance de la solidarité coopérative. Devant le vieillissement de la population, d'importantes multinationales américaines ont débarqué au Québec et ont pris le contrôle d'environ 40 % de notre industrie funéraire. Des entreprises qui avaient appartenu à des générations de Québécois sont soudainement devenues propriétés américaines, sans changer le nom de l'entreprise. Avec la collaboration de Desjardins et le gouvernement du Québec, la Fédération des coopératives funéraires a créé un fonds de développement pour contrer la menace américaine et protéger les intérêts québécois dans l'industrie funéraire. Dans cette foulée, d'autres coopératives ont vu le jour à La Baie, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Saint-Marc-des-Carières et Berthierville. Encore une fois, la mobilisation créée par les coopératives a endigué la perte de contrôle du secteur funéraire.

Voulons-nous être client d'une entreprise ou membre propriétaire d'une coopérative ?

On vient de le voir, la présence des coopératives constitue un frein à la hausse des frais funéraires au Québec. Elle permet aussi de protéger ce secteur de l'économie, de conserver la propriété québécoise de ces entreprises et de se doter d'institutions funéraires conformes à nos valeurs et à nos véritables besoins.

Alors, la question se pose : en 2008, avons-nous encore besoin des coopératives funéraires ? Poser la question c'est y répondre. Avons-nous besoin d'économiser des millions de dollars chaque année grâce à la présence des coopératives ? Souhaitons-nous laisser les multinationales américaines prendre possession de nos institutions funéraires ? Voulons-nous poser un geste de solidarité communautaire et nationale en faveur de nos intérêts sociaux et économiques ? Voulons-nous être client d'une entreprise ou membre propriétaire d'une coopérative ?

Encore récemment, deux coopératives ont vu le jour dans des régions où elles étaient absentes. À Gaspé et à Montréal, deux régions qui ont peu en commun, des citoyens ont choisi la formule coopérative pour s'assurer que les profits de l'activité funéraire enrichissent leur collectivité et demeurent propriété de leur patrimoine. Des rencontres de citoyens dans d'autres provinces canadiennes laissent présager la formation de nouvelles coopératives funéraires à l'extérieur du Québec, en plus de la quinzaine déjà présentes. Plus loin de nous, à Seattle, un groupe d'entreprises funéraires a choisi de se constituer en coopérative afin de faire face aux multinationales concurrentes qui ten-



Photo : Jacques Frenette



Photo : Jacques Frenette

tent de contrôler l'industrie. Lorsque vous lirez cette revue, un groupe de coopérateurs de la Fédération reviendra d'une mission en Angleterre organisée en vue d'étudier le fonctionnement d'une des plus grandes coopératives funéraires du monde. Partout dans le monde, la formule

coopérative demeure actuelle pour se doter d'une alternative à l'exploitation du chagrin.

Petit à petit, les coopératives funéraires du Québec ont gagné du terrain pour occuper aujourd'hui environ 15 % du marché québécois. Chaque année, plus de 7 500 familles québécoises font confiance aux coopératives pour organiser le départ d'un des leurs.

Aujourd'hui, les 27 coopératives du Québec sont dotées d'installations des plus modernes et peuvent compter sur du personnel des plus compétents. Tout en modernisant leurs installations et leurs équipements, les coopératives sont restées fidèles aux valeurs des pionniers, soit l'entraide, le respect, l'absence de pression et la compassion.

En cette année anniversaire de notre fédération, le mouvement coopératif affiche sa fierté d'avoir bâti le réseau que nous avons aujourd'hui. Devant cette réussite, je lève mon chapeau aux bâtisseurs de toutes les coopératives du mouvement qui ont choisi la coopération pour former aujourd'hui le plus important réseau funéraire au Québec.

Réjean Laflamme

Président

Fédération des coopératives funéraires du Québec

Semaine de la coopération 2008

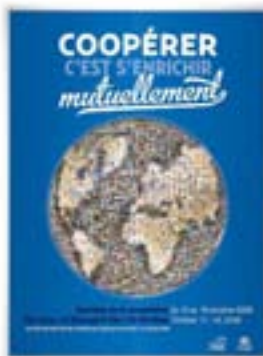
En 2008, le thème « **Coopérer c'est s'enrichir mutuellement** » / « **My Coop It Belongs to Me** » sera utilisé d'un océan à l'autre par l'ensemble des coopératives canadiennes et anglophones pour célébrer la *Semaine de la coopération* qui se tient du 12 au 18 octobre.

Vous êtes membre d'une coopérative Il est temps de poser un geste concret

Les temps ont bien changé. L'arrivée des magasins à grandes surfaces, des institutions financières virtuelles et du commerce en ligne a bouleversé nos modes de consommation de biens et de services. Toutefois, de plus en plus de gens recherchent un sens dans leurs choix. Oui, le prix demeurera toujours parmi les critères par excellence des consommateurs, mais à quel prix?

C'est ici que les coopératives et mutuelles peuvent faire toute la différence. À titre de membre, vous l'avez certainement compris. En effet, dès leurs débuts, les coopératives et les mutuelles ont permis à leurs membres, et à la collectivité qui les entoure, de se procurer des biens ou des services à des coûts raisonnables. Leur naissance a nécessité la mobilisation des citoyens et les a menés à se prendre en main. L'adhésion libre et volontaire, la gestion démocratique, la participation économique et équitable de chaque membre, l'autonomie et l'indépen-

dance, l'éducation à la coopération, la coopération entre coopératives sans oublier les retombées et l'engagement dans la communauté ont favorisé l'émergence d'entreprises coopératives qui sont la fierté de milliers de Québécoises et de Québécois.



Dans cette recherche de sens, la coopération est toujours d'actualité. À titre de membres, nous pouvons jouer un rôle significatif. Pour que la formule coopérative puisse se développer et persister dans le temps, il est de notre responsabilité d'initier notre entourage à la coopération et de faire connaître nos distinctions, comme l'ont fait nos prédécesseurs.

Dans le cadre de la Semaine de la coopération, si chacun d'entre nous se donne pour objectif d'expliquer à une personne de notre entourage qu'être membre d'une coopérative ou d'une mutuelle, c'est de bâtir l'avenir ensemble, nous pourrions ainsi contribuer à promouvoir nos distinctions comme entreprise auprès de milliers de personnes. En plus de les sensibiliser aux valeurs que nous partageons, ce simple geste nous rappellera que nous faisons partie du mouvement coopératif et que nous contribuons à sa raison d'être.

Bonne Semaine de la coopération !

Une lectrice nous écrit

Bonjour,

D'abord, je dois dire que votre revue *Profil* sur les différents sujets concernant le deuil est une source de référence pour mon animation dans mes groupes d'entraide sur le deuil avec l'organisme Entraide Deuil de l'Outaouais.

Depuis la mort de ma mère en 1999, ma vie est tombée dans un plus jamais pareil. La perte de ma mère a été une catastrophe. En la perdant, je perdais mes repères, mon point d'affectivité, de dialogue. Soudainement, je devenais orpheline de tout cela. Après une thérapie de deux ans, je trouvais cela important de faire du bénévolat dans ce domaine. De un, continuer à travailler ma propre souffrance et de deux de démystifier la mort, lui donner un sens, une raison de vivre, la transformer en un plus dans ma vie qui me permettrait d'aller au-delà de ce vide en moi. J'entre dans ma 9^e année avec un total de 15 groupes à ce jour, et je peux vous dire que ce genre de support est nécessaire aux gens parce qu'ils ont un endroit où verbaliser, mettre des mots sur des émotions, se donner la permission de pleurer sans jugement. Dans mes groupes de 8 et parfois 11 personnes, j'ai constaté des petits miracles de la vie, de petites résurrections d'espérance, et ça c'est le « nirvana » de satisfaction d'avoir été là pour la personne en souffrance. Pour vivre avec la souffrance physique depuis ma naissance avec un handicap, je peux comprendre et surtout me faire proche de gens qui pour la première fois de leur vie, lui font face dans une perte.

Enfin, serait-ce possible de recevoir cette revue à la maison et est-ce qu'il y a de la place dans votre revue pour des écrits de réflexion sur la mort, la souffrance?

Félicitations pour ces écrits d'espérance que vous mettez sur papier. Comme le vent ils s'envolent vers un cœur blessé qui attend d'être écouté.

Bonne route dans la paix et la joie

Bien sincèrement

H. Jocelyne Desjardins
Gatineau

Bonjour Madame Desjardins

Nous tenons à vous remercier de votre lettre très inspirante et de votre intérêt pour la revue *Profil*. Par cette publication, les coopératives se sont donné un outil pour soutenir les gens en deuil, mais aussi pour aider les lecteurs à comprendre les gens qui vivent un deuil et pour se préparer à vivre un tel événement. Même si la douleur reste vive, nous croyons que l'information et l'éducation nous permettent de faire des choix plus éclairés lorsque vient le temps de faire face à la mort d'un proche. Nous sommes heureux de voir que la lecture de *Profil* vous soutient dans l'animation de vos groupes d'entraide. Votre histoire et votre engagement remarquable sauront certainement inspirer d'autres lecteurs.

Profil est envoyé gratuitement à divers groupes d'entraide, fondations, intervenants sociaux, CLSC, centres de soins palliatifs, etc. qui sont en lien avec les personnes mourantes ou endeuillées. Il est aussi transmis aux membres par les coopératives funéraires dans plusieurs régions du Québec. Pour le recevoir, nous vous invitons à devenir membre de la coopérative funéraire de votre région. Cela vous donnera droit à de multiples avantages, tels que mentionnés à la page 11 de cette revue, en plus des avantages propres à votre coopérative funéraire.

Pour répondre à votre dernière question, il est toujours possible de collaborer à la revue *Profil* par des écrits de réflexion ou des témoignages. Les lecteurs peuvent nous écrire à profil@fcfq.qc.ca

Merci de nous avoir donné l'autorisation de publier votre lettre et bonne route à vous aussi.



Vous déménagez?

Assurez-vous de continuer de recevoir votre revue *Profil* et toute l'information provenant de votre coopérative en nous faisant part de votre nouvelle adresse.

Vous pouvez le faire de diverses façons :

En téléphonant ou en écrivant à votre coopérative funéraire. Les coordonnées de votre coopérative se retrouvent dans les pages centrales ou au verso de cette revue.

En envoyant un courriel à la revue *Profil* à profil@fcfq.qc.ca. N'oubliez pas d'indiquer de quelle coopérative vous êtes membre.

PROFIL

Profil est publié deux fois l'an par la :
Fédération des coopératives funéraires du Québec
548, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 4N1

Téléphone : 819 566-6303
Télécopieur : 819 829-1593
Courriel : fcfq@rescaucoop.com
Site Internet : www.fcfq.qc.ca

Direction : Alain Leclerc
Rédaction et coordination : France Denis

Conception graphique :
Infografik design communication

Impression : MJB Litho

Coopératives funéraires participantes :
Coopérative funéraire des Deux Rives
Coopérative funéraire des Eaux Vives
Centre funéraire coopératif du Granit
Coopérative funéraire de la Mauricie
Coopérative funéraire de l'Outaouais
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
Coopérative funéraire du Saguenay
Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe

Tirage : 56 500 exemplaires

La rédaction de *Profil* laisse aux auteurs et auteurs l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute demande de reproduction doit être adressée à la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1205-9269
Poste-publication, convention no 40034460



Aurons-nous les mots

J'ai trouvé la plume entourée de mots
Tapie dans un coin près de la douleur
Saura-t-elle vous dire sans un trémolo
Ce cœur qui recherche un brin de lueur

Verront-ils le jour ces mots qui espèrent
Trouver leur chemin jusqu'au quotidien
Tiendront-ils le fort pendant la tourmente
Ou dans le silence qu'engendre l'absence

Ces mots de lumière, souvent éphémères
Rendront-ils la vie à ce qui périt
Viendront-ils jamais s'étendre à la nuit
Errer dans les rêves jusqu'à porter fruit

De leur chant qui berce chagrin épuisé
Sauront-ils cueillir ces pleurs réprimés
Devant la souffrance, la désespérance
Aurons-nous les mots pour nous inspirer

Maryse Dubé

L'équipe jonquiéroise récompensée

KATERINE BELLEY-MURRAY

kbelley-murray@lequotidien.com

JONQUIÈRE - La Coopérative funéraire du Saguenay vient d'obtenir la plus haute distinction de la Corporation des thanatologues du Québec. La mention Excellence a été remise, pour la première fois, à six entreprises québécoises, par suite d'un long processus.

Les compagnies espérant obtenir une telle mention devaient prouver qu'elles excellaient dans sept catégories bien précises. Éducation, service de compassion, volet technique, communauté et service professionnel, bibliothèque, développement professionnel et relations publiques. De plus, il était nécessaire d'avoir obtenu la mention « Distinction » au cours des quatre années précédentes. C'est ainsi que la Coopérative, de même que cinq autres maisons funéraires québécoises, sont parvenues à mettre la main sur ce prestigieux titre.

Thanatologue et directrice générale de la Coopérative, Brigitte Deschênes était bien entendu satisfaite de ce prix

reçu mercredi dernier au cours du Congrès provincial de la Corporation, à Rivière-du-Loup. Une inscription sur le trophée reçu les félicite pour « le travail d'équipe qui a mené votre entreprise vers les plus hauts sommets de l'engagement et de l'innovation dans le domaine funéraire québécois. »

Le premier ministre Jean Charest a même fait parvenir une lettre à M^{me} Deschênes.

« Nous sommes tous très touchés par cette récompense. Nous avons déposé un cahier de charge, et nous espérons bien que nous allons obtenir la mention Excellence. Cela prouve la qualité de notre travail, affirme Brigitte Deschênes. La Coopérative est la propriété des gens du milieu. Depuis de nombreuses années, ces gens ont confiance en nous et nous permettent de nous développer. Ce prix, nous en sommes les récipiendaires, mais il est important de remercier chacune des familles qui ont cru en nous. »

La Coopérative funéraire du Saguenay relocalisera sa maison funéraire située derrière l'église Saint-Dominique dans



Brigitte Deschênes pose fièrement avec le trophée reçu lors du congrès de la Corporation des thanatologues du Québec. La Coopérative funéraire du Saguenay a mérité la mention Excellence, une première au Québec.

(Photo Rocket Lavoie)

l'ancien IGA Guy Bergeron. Les travaux sont présentement en cours. M^{me} Deschênes affirme qu'elle saura dans les prochains jours à quel moment exacte-

ment le transfert pourra être effectué. Il avait été annoncé, dans l'édition du Quotidien du 7 juin, que le bâtiment devait être livré le 7 novembre. □



Hélène Basmaji, Brigitte Deschênes, directrice générale de la Résidence funéraire du Saguenay, Carine Deschênes, Martin Taché, Michelle Angers et Denis Belley lors de la remise de la plus haute distinction de la Corporation des thanatologues du Québec, la mention Excellence.



Tél. : 418 547-2116

2555, rue Saint-Dominique

Jonquièrre (Québec) G7X 6J6

(aux heures de bureau)



Lettre de félicitations de M. Jean Charest, Premier Ministre du Québec.